



Joint Public Advisory Committee (JPAC)

Comité Consultivo Público Conjunto (CCPC)

Comité consultatif public mixte (CCPM)

Le 22 mars 2004

M. Francisco Giner de los Ríos,
Subsecretario de Gestión para la Protección Ambiental
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Président du Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air

Objet : Commentaires du CCPM sur la version provisoire du *Cadre stratégique à long terme pour les activités relatives à la qualité de l'air de la Commission de coopération environnementale*

Monsieur Giner de los Ríos,

Le 10 mars 2004, des membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) ont assisté à une réunion du Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air (le « Groupe de travail ») à Oaxaca, au Mexique. Cette réunion avait pour objet de solliciter l'apport du CCPM sur la version provisoire du *Cadre stratégique à long terme pour les activités relatives à la qualité l'air de la Commission de coopération environnementale* (CCE). On a également demandé au CCPM d'analyser d'autres mécanismes destinés à assurer la participation régulière d'un large éventail d'intervenants aux discussions futures sur les activités relatives à la qualité de l'air de la CCE.

Je dois d'abord souligner que les représentants du CCPM (y compris moi-même) sont d'avis que cette réunion a été très productive. Elle a démontré l'utilité d'inviter le CCPM à participer au processus de planification dès le début, en lui permettant de fournir des conseils aussi bien stratégiques que pratiques. Comme je l'ai mentionné à la clôture de la réunion, il est encore trop tôt pour soumettre un avis au Conseil de la CCE sur ce sujet. Nous avons plutôt décidé de résumer nos observations dans une lettre adressée au Groupe de travail. À ce titre, nous vous soumettons les commentaires suivants, qui récapitulent nos discussions. Ils ne sont pas présentés par ordre de priorité.

Le cadre provisoire

- Dans l'ensemble, le cadre provisoire est une entreprise colossale. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un document en évolution, mais il serait bon de préciser l'énoncé de vision et peut-être d'ajouter une brève introduction décrivant la CCE et son rôle dans le dossier nord-américain de la qualité l'air. Tout le monde en Amérique du Nord ne connaît pas la CCE et ses objectifs, ne l'oublions pas.
- Dans leur expression actuelle, les buts ne sont pas faciles à quantifier, ce qui complique l'évaluation et le réalignement des activités. Nous présumons que des objectifs et des échéanciers clairs se profileront à mesure que le cadre se transformera en plan.

- Les coûts associés à la mise en œuvre des buts et des activités sont énormes. Même s'il est entendu que l'objectif sera de trouver des partenaires ou de « confier » aux administrations publiques l'instauration des projets, il faut préciser que, sans les ressources adéquates, la CCE ne pourra pas mettre en œuvre ces activités.
- Chaque pays a son propre programme et sa propre réglementation sur la qualité de l'air. Avant d'établir des champs d'activité prioritaires, il serait bon de mieux comprendre les éléments existants. Par la suite, les activités pourront être ciblées à l'aide d'une approche fondée sur le risque, les ressources étant affectées aux besoins les plus urgents. Un tel examen permettrait également au Groupe de travail de cerner plus rapidement les priorités communes en vue de renforcer la collaboration.
- Les défis entourant l'amélioration de la qualité de l'air ne sont pas indépendants : ils sont étroitement associés à la santé humaine, au secteur de l'énergie et à la prévention de la pollution, notamment. La CCE possède des programmes sur toutes ces questions. Le cadre provisoire devrait décrire explicitement comment les activités sur la qualité de l'air seront rattachées aux autres programmes de la CCE afin de créer une synergie, d'éviter le double emploi et de maximiser l'utilisation de ressources financières limitées.
- À l'heure actuelle, d'autres établissements et organismes s'intéressent, dans un contexte bilatéral, aux problèmes de qualité de l'air aux frontières américano-mexicaines et canado-américaines, à l'échelle étatique ou provinciale et locale. Une meilleure connaissance de ces processus aiderait la CCE à déterminer ce qui peut être fait à l'échelle trilatérale.
- L'accès du public à l'information sur la qualité de l'air revêt une importance cruciale, parce qu'il est lié très étroitement au bien-être des gens et des collectivités. Chacun des trois pays a sa propre législation concernant le « droit du public à l'information ». L'accès à l'information est évidemment un objectif nécessaire, mais il faudrait préciser qu'il s'agit également d'un droit et, en conséquence, d'une obligation des pouvoirs publics.
- Nous présumons qu'au bout du compte, l'objectif du cadre sera de fournir des analyses et de l'information à l'appui de l'élaboration des politiques. Compte tenu du droit de chaque pays à légiférer sur ces questions, nous espérons qu'avec le temps, cet important travail sera utilisé pour promouvoir des modifications législatives visant à améliorer la qualité de l'air.

La participation du public

Il importe d'établir une distinction entre la participation du CCPM et les efforts visant à augmenter la participation des intervenants ou des citoyens à vos activités. Cela dit, il est important de continuer d'inviter le CCPM à vos réunions. Nous espérons que les résultats obtenus jusqu'à maintenant plaideront en faveur de la poursuite de notre rôle.

Accroître la participation du public est un défi de tous les instants aussi bien pour la CCE que pour le CCPM. Plusieurs idées discutées durant la réunion méritent un examen plus poussé :

- Il existe des modèles fructueux de participation des intervenants à l'élaboration de normes sur la qualité de l'air et à la conduite de recherches dans ce domaine. Nous en avons recensé plusieurs au cours de notre discussion. Une meilleure compréhension de ces modèles aiderait le Groupe de travail, et nous recommandons d'effectuer une analyse de ces modèles.

- Il faudrait déployer des efforts concertés pour amener le secteur privé à participer à vos travaux. La création de partenariats avec l'industrie est essentielle à la réussite à long terme de votre programme.
- Dans la même veine, il existe des réseaux qui pourraient participer à l'examen des enjeux de la qualité de l'air aux échelles nationale, bilatérale et internationale. Il faudrait intégrer ces réseaux dans les travaux du Groupe de travail en leur demandant de formuler des commentaires sur les documents établis par ce dernier et en invitant leurs représentants aux réunions du Groupe de travail et autres activités. Il serait également très utile que des membres du Groupe de travail assistent aux réunions clés de ces réseaux.
- Il faudrait examiner les projets pilotes de renforcement des capacités. Par exemple, le fait de confier à des citoyens la responsabilité de stations de surveillance de la pollution s'avère une manière très efficace de faire participer et d'informer les populations locales.
- Les trois organismes fédéraux qui s'occupent de la qualité de l'air possèdent d'imposantes bases de données qui sont utilisées dans le cadre des consultations publiques. Ces listes devraient être partagées avec la CCE afin de restreindre les groupes ciblés et d'assurer que l'information est envoyée aux bonnes personnes lorsqu'on sollicite les commentaires du public ou qu'on diffuse de l'information.
- Les membres et les représentants suppléants du Conseil participent à de multiples autres activités et rencontres importantes en tant que représentants de leur gouvernement. Il faudrait les encourager à faire connaître et à promouvoir cette initiative lorsque c'est possible.
- Enfin, le CCPM ne voit aucune raison empêchant le Groupe de travail d'ouvrir ses réunions au public.

À l'occasion de cette réunion, nous avons obtenu l'assurance que les trois pays auront la volonté politique nécessaire pour mettre cette initiative de l'avant. Le *Cadre stratégique* devrait normalement être présenté au Conseil à sa session de juin, et nous vous invitons à profiter de l'occasion pour engager le Conseil dans ce dossier.

En vous assurant de l'intérêt soutenu du CCPM dans votre travail, je vous prie d'accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Originale signée]

Donna Tingley
Présidente du CCPM en 2004

cc : Membres du Groupe de travail
Représentants suppléants de la CCE
Directeur exécutif de la CCE
Chef de programme, Polluants et santé, CCE
Gestionnaire de programme, Qualité de l'air, CCE
Membres du CCPM
Membres des CCN/CCG